

<b>NOMBRES DE MEMBRES</b>		
Afférent au conseil municipal	En Exercice	Votants
15	15	14

Séance du 10 mars 2023

<b>Date de la convocation</b>
06 mars 2023

<b>Date de la séance</b>
10 mars 2023

N°2023_03_02
--------------

Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de PROUILLY avec une déclaration de projet : avis sur approbation
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*L'an deux mille vingt-trois et le dix mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine MALAISÉ (Maire).*

**Présents :** Catherine MALAISÉ, Claude LÉVÊQUE, Jocelyne LARUE, Chantal WAGNER, Brigitte GODART, Benjamin WAQUELIN, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Frédéric LEFEVRE, Benoît LEBON, Jean-Michel BOSTYN, Damien GOULARD, Justine MARCY-CHINCHILLA, Jean-Noël GODIN

**Absents ayant donné procuration :**

**Absents excusés :** Audrey POTAUFEUX

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Chantal WAGNER

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants, et R.123-1 et suivants,  
**VU** le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 153-54 et suivants,  
**VU** le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,  
**VU** le Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 18 juillet 2015,  
**VU** la délibération du conseil municipal n°2020-09-02 en date du 17 septembre 2020 demandant à la Communauté Urbaine du Grand Reims de prescrire une procédure de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme avec une déclaration de projet pour la réhabilitation du réservoir d'eau potable qui alimente la commune de Jonchery sur Vesle et l'élargissement de la voie d'accès à ce réservoir,  
  
**VU** l'arrêté n°CUGR-DUAUAFAV-2021-0007 de Madame la Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims en date du 15 avril 2021 engageant la mise en compatibilité n°1 du PLU,  
**VU** l'avis n° MRAe 2022AGE59 de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale en date du 04 octobre 2022,  
**VU** le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint tenue le 18 novembre 2022 avec les personnes publiques associées,  
**VU** l'arrêté n° CUGR-DUAUAFAV-2022-020 de Madame la Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims en date du 12 décembre 2022, soumettant à enquête publique l'intérêt général de l'opération de réhabilitation du réservoir d'eau potable et l'élargissement de la voie d'accès à ce réservoir, et la mise en compatibilité du PLU,  
**VU** l'enquête publique qui a eu lieu en mairie du 5 janvier 2023 au 3 février 2023,  
**VU** le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur,  
**VU** la note explicative de synthèse, support de la présentation valant exposé des motifs,

RF Sous Préfecture de REIMS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/03/2023 051-215104159-20230310-2023_03_02-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 9 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions,

**DÉCIDE,**

- d'émettre un avis favorable sur l'intérêt général de l'opération reposant sur les motifs et considérations tels qu'annexés ;
- d'émettre un avis favorable sur la mise en compatibilité n° 1 du PLU, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

*Chalais*

RF Sous Préfecture de REIMS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/03/2023 051-215104159-20230310-2023_03_02-DE